



Fiche de poste

Poste de Technicien eaux pluviales urbaines et ruissellement

Positionnement hiérarchique :

Placé sous l'autorité du Directeur des Services Techniques de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) et de l'animatrice du Contrat de Bassin de la Juine au Syndicat mixte pour l'Aménagement de la Rivière la Juine et ses Affluents (SIARJA).

Missions du poste :

Durée de travail : 35 h (temps plein – emploi permanent)

Missions globales :

Le chargé de mission participe à la concrétisation des projets prévus au Contrat de Bassin. Il assure la transversalité des projets eaux pluviales et ruissellement avec les actions concernant les milieux aquatiques et humides. Le SIARJA souhaite assurer une inter-relation très forte entre les thématiques eaux pluviales, ruissellement, rivière, zone humide et urbanisme en interne au syndicat et en externe auprès des partenaires.

Les missions principales de ce poste sont :

- ✓ La collecte et le suivi des études réalisées et en cours sur le territoire,
- ✓ L'élaboration et la mise en œuvre de schémas directeurs des eaux pluviales urbaines,
- ✓ L'accompagnement des collectivités pour l'élaboration de projets intégrant les techniques alternatives,
- ✓ Le suivi des épisodes pluvieux importants et des événements de ruissellement éventuels en découlant,
- ✓ Des actions de vulgarisation technique et d'élaboration de politiques de gestion des eaux pluviales,
- ✓ Le pilotage administratif et financier des opérations.

Rattaché au SIARJA, le poste est organisé comme suit :

50% du poste sur la thématique des eaux pluviales urbaines via une mise à disposition à la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR).

50% du poste sur la thématique du ruissellement (SIARJA).

Relations fonctionnelles :

Relation avec les agents des services techniques des collectivités signataires du Contrat

Relation avec les services techniques et le service administratif de la CCEJR et du SIARJA

Relation avec les élus et les financeurs

Relation avec les entreprises

Relation avec les riverains



Contexte :

Le poste comprend une partie du temps en travail de bureau, et une partie sur le terrain ; la conduite automobile fait donc partie intégrante du poste.

La participation à différentes réunions implique aussi la nécessité de se déplacer. Ces déplacements peuvent avoir lieu en dehors du territoire syndical et en dehors des heures d'ouverture de la CCEJR ou SIARJA. De par ses missions, ce poste nécessite à la fois de la disponibilité et de la réactivité.

Exigences requises :

Solides connaissances des acteurs et de la politique de l'eau,
Compétences techniques et réglementaires spécifiques concernant les aménagements liés à la gestion des eaux pluviales, des ruissellements ruraux, et leur lien avec les milieux naturels (rivière, zones humides) et les documents d'urbanisme

Maîtrise des techniques nouvelles et novatrices dans le domaine de l'eau,
Maîtrise de l'outil informatique, connaissance des SIG (MapInfo, QGIS),

Solides connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales,
Expérience dans la communication envers les élus,
Qualités relationnelles et aisance dans la concertation,
Aisance dans la prise de parole en public,

Titulaire du grade du cadre d'emploi des techniciens territoriaux
Diplôme bac + 2 à bac + 5 dans les domaines de l'eau et de l'environnement,
Titulaire permis B,
Expérience similaire souhaitée,

Sens du travail en équipe, sens de la rigueur,
Sens de l'écoute et du débat,
Autonomie et esprit d'initiative dans l'organisation du travail

Cadre statutaire :

Catégorie B - Titulaire
Filière Technique
Cadre d'emploi - Technicien
Rémunération statutaire + régime indemnitaire + FNASS

CV et lettre de motivation à adresser à Mr Le Président du SIARJA avant le 1er Août 2018 par mail (siarja@siarja.fr) ou par courrier (SIARJA – ZI Sudessor – 1 avenue Pierre Richier – 91150 Brières-les-Scellés)

Le poste est hébergé au siège du SIARJA. De fréquents déplacements sont néanmoins à prévoir au siège de la CCEJR.

